

L'école algérienne : de la culture du handicap à la culture de la surdouance

Dr:BOUDERSA Leulmi

Département des Sciences de l'information et de la
communication; Université de Annaba

bleulmi@yahoo.fr

Résumé :

L'école algérienne est devenue plus ou moins imprégnée de la culture du handicap. La plupart des gestionnaires des établissements éducatifs et des enseignants disposent à l'heure actuelle d'un ensemble de savoir et de savoir faire leur permettant de comprendre la nature du handicap, son étiologie, ses incidences sur les différents secteurs de la personnalité, les structures d'accueil ainsi que les stratégies éducatives qui sont généralement appliquées pour permettre à ces sujets d'accéder au même titre que les individus « dits normaux » aux savoirs scientifiques, techniques et culturels ou artistiques. Cette culture a été intériorisée par cette institution ou par ses acteurs essentiels suite à la politique sociale qui a été initiée au sein de notre pays depuis les années 80 en faveur des personnes handicapées. Seulement, Nous relevons et avec beaucoup de regret, que cette institution demeure encore silencieuse vis-à-vis des enfants surdoués. Elle ne parle pas d'eux. Elle ne dispose pas d'un système de reconnaissance. Elle ne forme pas les enseignants à la réalité de la surdouance. Elle n'a pas cherché mettre en place les stratégies éducatives susceptibles d'aider ces jeunes à réaliser leur potentiel. Cette carence nous a incité à élaborer cette réflexion dans laquelle nous allons mettre en évidence les mesures qui méritent d'être promues au niveau de notre école pour promouvoir une véritable culture de la surdouance qui offre la possibilité à ces enfants « pas comme les autres » de se réaliser pleinement tant sur le intellectuel, affectif, social et culturel.

الملخص:

إن المدرسة الجزائرية الحالية قد أصبحت عامة متشعبة بثقافة الإعاقة لكون أن أغلبية المسيرين للمؤسسات التعليمية و كذلك المعلمين يتمتعون بجملة من المعارف النظرية و العملية تساعد على فهم طبيعة الإعاقة و تحديد أسبابها و معرفة انعكاساتها على الجوانب المختلفة للشخصية و الاستراتيجيات التربوية التي يتعين إتباعها لتمكين هذه الفئة لاكتساب و غيرها من الشرائح الأخرى من المجتمع المعارف العلمية و التقنية و الثقافية و الفنية.

ويمكن إرجاع اكتساب هذه الثقافة من طرف هذه المؤسسة التربوية و من ثمة من طرف موظفيها إلى السياسة الاجتماعية المتعددة الأبعاد التي انتهجت رسميا لصالح هذه الفئة منذ مطلع الثمانينات.

لكن ما يجدر الإشارة إليه هو أن هذه المؤسسة قد بقيت لحد الآن صامتة تجاه الأطفال الموهوبين أي أنها لم تعترف بوجودهم و من ثمة لم تتبنى الوسائل القادرة على كشفهم و لم تفكر في تطويرا لكفاءات التربوية للمعلمين و كذلك لم تنتهج استراتيجيات تربوية واضحة تتماشى مع الاحتياجات الخاصة لهذه الفئة.

إن ملاحظة هذا الصمت المؤسساتي قد دفع بنا إلى بناء هذا المقال و الذي نحاول من خلاله توضيح الإجراءات التي يتعين اتخاذها على مستوى مدارسنا لترقية ثقافة حقيقية خاصة بالأطفال الموهوبين و التي من شأنها أن تهيئ لهم الظروف المناسبة للتعبير عن مهاراتهم و تحقيق ذاتهم.

I-Introduction et position du problème :

Il n'est pas disconvenant de dire que notre pays s'est montré jusqu'à présent plus sensible à la problématique des enfants handicapés qu'aux enfants surdoués. En effet, il n'est pas difficile de relever que les pouvoirs publics n'ont pas manqué de déployer jusqu'alors des efforts considérables pour répondre aux besoins spécifiques de l'enfance handicapée. D'ailleurs on arrive à relever cet intérêt à travers la promotion de la politique d'intégration en faveur de cette catégorie d'enfants qui a été initié depuis l'indépendance et qui a atteint son apogée en 1976. Lors de cette année, il y a eu l'adoption de la charte nationale, de la constitution et du code de la santé et qui ont clairement consacré le droit de cette frange de la population à une éducation, à une formation et un emploi compatible avec leur état.

Si nous nous penchons sur le contenu de la charte nationale nous allons retenir non seulement la reconnaissance de l'état des personnes handicapées mais aussi et surtout son engagement à leur assurer un traitement, une éducation, une formation et un emploi en adéquation avec leur état en vue évidemment de favoriser leur insertion sociale. Ces aspects sont nettement perceptibles au chapitre 6, titre 2 de la charte nationale où nous pouvons lire que l'état se donne comme souci majeur l'intégration sociale des handicapés « grâce à un enseignement et une formation adaptés à leur conditions spécifiques. Cette intervention doit s'attacher d'une manière particulière au cas des enfants, de façon à les préparer dès leur jeune âge aux tâches qui leur sont accessibles. La constitution a consacré à son tour le droit des enfants handicapés à l'instruction, à la formation et à l'intégration socio-professionnelle. Ce droit est implicitement annoncé par l'article

41 qui stipule que : « l'état assure l'égalité de tous les citoyens en supprimant les obstacles d'ordre économique, social et culturel qui limitent en fait l'égalité entre les citoyens, entravent l'épanouissement de la personne humaine et empêchent la participation effective de tous les citoyens à l'organisation politique, économique, sociale et culturelle ». Le code de la santé de 1976 a clairement affirmé que « tout enfant atteint d'un trouble du comportement, d'une infirmité motrice ou sensorielle ou d'une déficience mentale a droit à sa réhabilitation et à sa réinsertion sociale ». Et pour permettre aux enfants handicapés d'exercer ce droit, le code de la santé a préconisé « la création de centres médico-pédagogiques et de centres d'enseignement spécialisés pour les prendre en charge sur le plan du traitement, de l'éducation, de la rééducation et de l'insertion sociale ». Un nouveau souffle a été donné aux efforts d'intégration des handicapés par la création en janvier 1982 du secrétariat d'état aux affaires sociales chargé d'étudier, d'élaborer et de proposer les mesures ayant pour but de traduire concrètement l'intervention de l'état en faveur notamment des personnes handicapées. Depuis cette date tous les textes fondamentaux du pays n'ont pas manqué de souligner le droit de cette catégorie de citoyens à vivre dans la dignité et exercer pleinement leur citoyenneté.

Cette reconnaissance officielle ou juridique des sujets handicapés a été traduite sur le terrain par la création ou par la promotion des structures de prise en charge adaptées aux besoins spécifiques de ces individus, par la formation d'un personnel technico-pédagogique spécialisé, par la prolifération des manifestations culturelles et académiques d'envergure nationale et internationales axées sur la problématique des handicapés, par la multiplication des associations culturelles

et scientifiques et par le développement des actions d'information et de sensibilisation à destination du grand public orientées sur la réalité du handicap et des sujets handicapés.

L'ensemble de ces actions a largement contribué à l'émergence puis à l'enracinement progressif d'une culture du handicap et du handicapé au niveau de tous les secteurs de la société.

En effet, quand on prend d'abord la société d'une manière générale on relève – hormis bien sûr l'existence d'une frange de la population qui méconnaît encore le handicap et les sujets handicapés et qui continue donc à entretenir les stéréotypes et les préjugés les plus inouïs concernant cette catégorie d'individus – la présence d'une tendance générale d'ouverture, d'acceptation, de tolérance voire de respect de la différence.

Ensuite, lorsqu'on envisage le domaine professionnel, on arrive à déceler la mise en place d'une culture managérielle favorable aux compétences professionnelles des individus handicapés ce qui a d'ailleurs permis à un nombre considérable d'entre eux d'accéder au monde du travail.

Et enfin dès qu'on se penche sur l'école, on ne manque pas de saisir qu'elle est passée d'une culture de ségrégation, d'exclusion et de marginalisation à une culture d'intégration. Car il y a de plus en plus d'écoles qui accueillent actuellement des classes dites intégrées qui offrent un enseignement adapté aux besoins spécifiques aux enfants handicapés.

Seulement il y a lieu de constater, que l'école algérienne qui a réussi jusqu'alors à passer d'une culture négative à une culture positive vis-à-vis des enfants handicapés demeure encore imprégnée d'une culture de silence, de dénégation ou de

déni à l'égard des enfants surdoués. Pourtant ces enfants de part leur potentiel hors norme ont des besoins spécifiques qui méritent un accompagnement et des stratégies éducatives hors du commun afin qu'ils arrivent à se réaliser pleinement sur le plan personnel, éducationnel, professionnel et social. Cette culture du silence et de déni à l'égard des enfants surdoué qui imprègne profondément jusqu'alors l'école algérienne est générée à notre avis à la fois par les idées reçues qui circulent (la nature de la représentation sociale agissante) à l'heure actuelle au sein de notre société, par le type de reconnaissance officielle de la question de la surdouance , par l'absence des spécialistes en matière de précocité intellectuelle, par l'absence de formation du personnel enseignant à la question de la surdouance et enfin par l'inexistence d'une culture pédagogique spécifique à l'enfance surdouée.

2-la nature de la représentation sociale agissante :

la conception de la société algérienne de la surdouance.

La représentation sociale des surdoués a beaucoup évolué au niveau des sociétés occidentales suite à la richesse de la littérature scientifique qui s'est développée sur cette question tout au long du siècle dernier. Cette littérature scientifique a été d'ailleurs essentiellement favorisée par les travaux de Lewis Terman aux U.S.A et Jean-Charles Terrassier en France.

En effet, Lewis Terman a eu le mérite d'observer et de décrire d'abord pendant plusieurs décennies l'évolution et les caractéristiques d'un échantillon d'un millier d'enfants estimés ou déclarés surdoués et ensuite d'élaborer plusieurs productions scientifiques fondamentalement orientées sur ces deux axes essentiels :

Le premier axe concerne les techniques d'identification des personnes à haut potentiel et la délimitation des stratégies de prise en charge les mieux adaptées à leurs besoins spécifiques.

Le second axe est relatif à l'élucidation des variables qui ont conditionné la réussite spectaculaire de certains individus dotés d'une intelligence d'exception (musiciens, mathématiciens et créateurs divers...).

Quand à Charles Terrassier, il s'est particulièrement illustré par une série de recherches qui se sont données pour objectif majeur la compréhension du développement de la personnalité des enfants surdoués tant sur le plan intellectuel, cognitif, affectif, psychomoteur, graphomoteur et social. Ces travaux l'ont d'ailleurs conduit à mettre en évidence le caractère dysinchronique du développement des sujets intellectuellement précoces et qui ont beaucoup contribué à l'évolution des réponses thérapeutiques et éducatives préconisées à cette frange de la population.

Mais cette littérature scientifique n'a pas eu apparemment d'incidence positive sur les représentations sociales des surdoués au sein de notre société. Car la plupart de nos concitoyens n'ont pas encore une idée bien arrêtée sur la surdouance et sur les besoins des sujets dits surdoués. Ils continuent à penser et de bonne foi que ces enfants ne présentent aucune difficulté ni sur le plan psychologique, ni sur le plan éducatif, ni sur le plan social. Ils croient aussi que de par leurs dons, leurs aptitudes exceptionnelles et leurs facultés extraordinaires sont capables de réussir aussi bien dans tous les domaines du savoir que sur le plan professionnel et social. Cette représentation extrêmement positive de cette minorité qui se donne à voir à l'extrémité droite de la courbe

de l'intelligence de Gauss a suscité une espèce de belle indifférence sociale.

Les responsables politiques font référence sporadiquement à cette question aussi bien lors de leur construction ou de leur élaboration des textes fondamentaux relatifs à la question de l'éducation ou de la prise en charge de l'enfance en général que lors de leur discours de circonstance prononcés au moment des cérémonies d'ouverture ou de clôture des manifestations culturelles et scientifiques mais ils n'ont jamais inscrits cette problématique au centre de leur préoccupation sociale, éducative, culturelle ou thérapeutique.

La communauté universitaire est demeurée silencieuse sur cette question. Les médecins, les psychologues et les sociologues sont visiblement trop absorbés par le handicap et les handicapés n'ont pas encore amorcé la réflexion universitaire sur la question de ces individus pas comme les autres sur le plan du fonctionnement mental, psychologique et social afin de les faire connaître au handicapé.

La société civile a complètement évacué cette question de ces préoccupations et de ces programmes d'action. D'ailleurs il n'y a pas eu jusqu'à présent de création d'association ou de fondation pour les enfants surdoués qui se donne pour but de comprendre, de faire connaître leur existence, leurs problèmes et leurs besoins spécifiques.

Les professionnels de l'information n'ont pas encore investi dans leur écrit la thématique de la surdouance et de ses répercussions sur les sujets qui en sont porteurs et sur leur famille.

Et enfin les parents n'ont pas encore réussi à se structurer en association pour s'exprimer, pour échanger leur point de vue et pour réfléchir sur les actions à entreprendre

pour sensibiliser la société et pour amener les décideurs politiques à se pencher sérieusement sur cette réalité.

3- Type de reconnaissance sociale de la question de la surdouance :

Les besoins spécifiques des sujets intellectuellement précoces de l'ensemble des sociétés occidentales ont été depuis longtemps socialement reconnus. Cette donnée peut être facilement dégagée à travers cette recommandation qui a émané du conseil de l'Europe en 1994 et qui n'a pas manqué d'insister tant sur les besoins particuliers des jeunes à haut potentiel que sur les supports et les soutiens à mettre à leur disposition afin qu'ils parviennent à se développer harmonieusement : « si pour des raisons pratiques, il faut des systèmes d'enseignement qui assurent une éducation satisfaisante à la majorité des enfants avec des besoins particuliers pour lesquels des dispositions spéciales devront être prises. Les enfants surdoués figurent parmi ceux-là. (...). Ils devraient pouvoir bénéficier des conditions d'enseignement appropriées leur permettant de mettre pleinement en valeur leurs possibilités dans leur propre intérêt et dans celui de la société. Aucun pays ne peut en effet se permettre de gaspiller des talents, et ce serait gaspiller des ressources humaines que de ne pas déceler à temps des potentialités intellectuelles ou autres. Il faut pour cela des outils adaptés ».

La reconnaissance juridique de ces besoins spécifiques par ces sociétés a été bel et bien assortie d'une reconnaissance pédagogique et qui s'est traduite sur le terrain de l'école par l'adoption d'un éventail de mesures destinées à repérer les sujets intellectuellement précoces et à leur assurer un accompagnement psychologique et pédagogique leur permettant de se réaliser tant sur le plan affectif, intellectuel, social que professionnel.

Cependant les besoins spécifiques de nos surdoués sont reconnus officiellement mais niés pédagogiquement. En effet, tous les textes fondamentaux élaborés jusque là au sujet de l'enfance et surtout à son éducation font référence d'une manière ou d'une autre aux sujets surdoués.

D'ailleurs même le contenu du projet relatif à la dernière réforme de l'école n'a pas évacué cette question du fait qu'il a nettement réservé ce premier passage qui exhorte le système éducatif à s'adapter aux besoins de tout un chacun : « Le fondement du système éducatif de par son caractère démocratique et populaire (...) doit être adapté aux besoins de chacun, dans un strict esprit d'équité : il garantit, en particulier, le plein épanouissement de chaque citoyen en rapport avec ses seules aptitudes, il assiste les individus en difficultés et encourage les talents ».

De même qu'il a comporté ce second passage qui encourage l'institution scolaire non seulement à identifier les élèves excellents, les talentueux et les surdoués mais à préconiser les mesures pédagogiques qui méritent d'être promues au profit de ces trois catégories de sujets : Une distinction doit être faite entre enfants excellents, talentueux et surdoués.

Les enfants excellents sont des enfants ayants une intelligence ordinaire, mais qui par leurs efforts, leurs sens de l'organisation etc. obtiennent des résultats scolaires supérieurs à leurs camarades. Il n'est pas question de créer un enseignement spécialisé (classes, filières ou établissements) pour eux et les y isoler.

Il faut les laisser évoluer normalement dans leurs classes, ils pourront, par contre s'ils le désirent, être admis après leurs

études secondaires, aux classes préparatoires aux grandes écoles.

Les enfants talentueux sont des enfants tout à fait ordinaires, mais qui ont un talent particulier (artistique, sportif, littéraire etc.).

A l'instar des classes « sports études », déjà existantes, mais qu'il faut repenser, il faudrait créer des classes « arts études » par exemple, pour permettre le développement de ces talents naissants.

Les enfants surdoués sont des enfants jouissant de capacités intellectuelles innées nettement supérieures à la moyenne.

Ces enfants qui se distinguent déjà de leurs camarades par leurs capacités intellectuelles exceptionnelles ne devraient pas être marginalisées, ou ghettoisées dans des structures spécifiques. Il faudrait les laisser évoluer naturellement avec leurs pairs dans les mêmes classes, avec un traitement pédagogique individualisé (programme adapté, rythme accéléré etc.).

Un suivi psychologique soutenu, depuis le début de la scolarité, et dès qu'ils sont dépistés, devra leur être réservé.

Il n'est donc point question de créer des établissements spécialisés pour ces trois catégories d'enfants ».

Mais cette reconnaissance officielle ou juridique par notre société de ces enfants à haut potentiel n'a pas secrété jusqu'alors ni des pratiques de dépistage de la précocité ni des pratiques pédagogiques différenciées au niveau de nos établissements scolaires en vue de satisfaire à la spécificité de leurs besoins par manque voire par absence de spécialiste dans le champ de la précocité intellectuelle.

4- L'absence de spécialiste en précocité intellectuelle :

La précocité demeure actuellement presque méconnue au sein de notre société par manque de formation et de sensibilisation de la plupart des professionnels de l'enfance (pédiatres, pédopsychiatres, psychologues etc.). D'ailleurs, ces professionnels ont généralement tendance à rechercher les causes des inadaptations et des souffrances des enfants en milieu scolaire beaucoup plus du côté du handicap que du côté du don ou du haut potentiel. Cette absence de compétence en matière d'identification de la précocité renforce l'idée selon laquelle la surdouance ne constitue pas un handicap réel ni sur la plan scolaire, ni sur le plan social.

Or les statistiques avancées récemment par l'association française pour les enfants précoces ont réellement montré que la précocité constitue un véritable handicap pour les individus qui en sont porteurs. D'après ces statistiques, « seuls 1/3 de ces enfants sont de bons ou de brillants élèves à la fin de la classe de 3^{ème}, 1/3 sont en situation d'échec scolaire et 1/3 sont moyens ou médiocres, et parmi ceux-ci, on en sauvera la moitié au prix d'un ou deux redoublements ».

De même que cette absence de spécialiste laisse cette catégorie d'enfants privés de stratégies éducatives et psychologiques adaptées à leurs particularités affectives et cognitives.

5-l'absence de formation du personnel enseignant à la question de la surdouance :

Les enseignants ont un rôle extrêmement important à jouer dans le diagnostic de la précocité chez leur public scolaire et dans la mise en place des mesures éducatives qui favorisent l'épanouissement de la personnalité des élèves qui en sont porteurs. Seulement, il est regrettable de signaler que le programme de formation qui a été conçu jusque là au profit de

nos enseignants est généralement dépourvu d'un contenu relatif à la thématique ou à la question de la surdouance.

Ce vide les rend non seulement incapables de repérer ou d'identifier ce profil spécifique mais aussi et surtout inaptés à concevoir des espaces psychologiques et pédagogiques compatibles avec les particularités des élèves surdoués.

6- L'inexistence au niveau de l'école d'une culture de surdouance :

Notre école est actuellement indifférente à la détection et à la promotion des dons, du haut potentiel et des talents. Elle a formé plusieurs générations, mais elle n'a pas encore cherché à « dénicher » ou à identifier ces « individus exceptionnels » qui flattent le narcissisme parental, national ou social. Cette belle indifférence est la résultante directe d'une absence d'une culture pédagogique spécifique à la surdouance. Pour favoriser l'émergence de cette nouvelle culture au niveau de nos établissements scolaires nous préconisons la mise en œuvre de ces deux actions fondamentales :

1-Premièrement l'action de sensibilisation de tous les acteurs impliqués dans l'acte éducatif à la surdouance. Cette action de sensibilisation doit être essentiellement axée sur le développement des connaissances des spécificités cognitives et affectives de la précocité et sur les techniques de son identification ou de sa détermination.

2-La connaissance des spécificités cognitives et affectives de la précocité : nous estimons que ce type de connaissances est indispensable au niveau de nos établissements scolaires afin de permettre à tous les professionnels qui travaillent avec l'enfant de devenir plus attentifs ou plus sensibles aux signes distinctifs de la précocité intellectuelle et que nous pouvons résumer ou les regrouper dans les points suivants :

3-L'acquisition précoce du langage : presque la majorité des enfants dits surdoués accède d'une manière prématurée au langage (les premières phrases à 18 mois) avec construction de phrases correctes sur le plan syntaxique à l'âge de deux ans. Cette symbolisation précoce leur donne la possibilité de poser des questions métaphysiques ou philosophiques complexes se rapportant plus particulièrement à l'origine de la planète, au pourquoi de la vie, à l'existence de Dieu, à la vie après la mort, à la création de l'univers etc.

4-la maîtrise prématurée de la lecture : les enfants surdoués arrivent avant les autres enfants et sans l'aide ou la médiation des adultes (ils apprennent à travers les jeux éducatifs télévisés) à établir des liens correctes entre les phonèmes et les graphèmes ce qui leur donne la possibilité de s'ouvrir sur le monde et d'accélérer par la même occasion leur développement linguistique et cognitif.

5-l'existence d'une tendance très prononcée sur le plan social à fréquenter soit les camarades plus âgés soit les adultes ainsi qu'un goût surprenant pour les jeux sophistiqués.

6-la présence d'une hypersensibilité ou d'une extrême sensibilité aux états d'âme de son entourage et qui fait penser souvent à une immaturité affective.

7-la prévalence de trouble de sommeil et qui peut prendre soit la forme d'insomnie d'endormissement en relation directe avec l'angoisse de séparation soit la forme d'opposition au coucher généralement générée par la difficulté de renoncer aux plaisirs des jeux et des explorations soit la forme des éveils nocturnes.

8-la prédominance d'attitudes d'opposition qui s'expriment sur le plan comportemental par des crises de colères paroxystiques dans les situations de frustrations.

9-l'existence d'une hyperactivité ou d'une instabilité psychomotrice surtout en milieu scolaire et qui est généralement occasionné par l'ennui qu'éprouvent ces sujets avec leurs pairs et l'absence de stimulations appropriées à leurs besoins.

10-l'anxiété qui est constamment repérée. Elle est généralement induite par les questions ou les interrogations d'ordre existentiel et philosophique que se pose cette catégorie d'enfants en raison du développement prématuré de leur raisonnement et de leur intelligence.

11-les troubles de l'humeur et plus particulièrement la dépression en raison de leur hypersensibilité ou de leur grande perméabilité affective aux sentiments et aux émotions des personnes de leur entourage.

12-le mode particulier de traitement de l'information : ces enfants se distinguent par leur tendance non pas à traiter les problèmes d'une manière analytique et séquentielle mais d'une manière holistique, globale et intuitive.

13-les techniques d'identification ou de détermination objective de la précocité :

Outre la familiarisation du personnel éducatif à cet éventail de signes distinctifs des enfants surdoués, il est nécessaire à notre avis de les outiller sur le plan technique en leur donnant la possibilité de maîtriser l'ensemble des tests qui sont généralement appliqués pour mettre en évidence la surdouance. Et nous pensons en particulier à la maîtrise du WISC (Weschler intelligence scale for children) parce qu'il renferme une série de questions permettant aussi bien de déterminer l'adresse manuelle que de situer ses performances en matière de raisonnement de prédiction et de résolution de problèmes.

2- Deuxièmement l'action d'inculcation des mesures éducatives ou pédagogiques qui sont actuellement appliquées de par le monde pour favoriser le développement harmonieux des enfants handicapés et qu'il nous est possible de les regrouper dans ce qui suit :

1-Le regroupement des élèves surdoués : qui peut prendre soit la forme d'un regroupement temporaire ou durable dans des classes ou des établissements spécialisés et de les faire bénéficier d'un enseignement adapté à leur rythme, à leur besoin et à leur potentialité.

2- L'adaptation des contenus d'apprentissage soit par le biais d'un enrichissement (adoption de nouvelles disciplines ou possibilité d'accès des enfants à un palier supérieur), soit par le biais d'un approfondissement (organisation d'études plus poussées dans certaines disciplines) soit par « complexification » du contenu des programmes ordinaires (dans le but de favoriser le développement de quelques compétences transversales comme la capacité d'observer, d'analyser et de synthétiser etc.).

3- l'adaptation des rythmes d'apprentissage et l'adoption de mesures d'accélération dans le cursus c'est-à-dire l'adoption d'une pédagogie différenciée et la rapidité de progression dans le cursus (comme l'entrée prématurée en primaire, le saut de classe ou encore la réalisation d'un programme de deux années en une).

4-l'adaptation des méthodes pédagogiques appliquées aux spécificités ou aux particularités des enfants comme l'individualisation de l'enseignement et la diversification des méthodes de travail (adoption de la méthode de projet, promotion du travail libre en groupes restreints etc.).

7-Conclusion :

Si l'école algérienne est devenue de nos jours pleinement imprégnée de la culture du handicap, dans la mesure où elle a réussi à s'ouvrir aux jeunes handicapés en leur donnant entre autres la possibilité d'apprendre à côté des enfants normaux et ce en diversifiant ses méthodes et ses parcours pédagogiques, elle demeure, à notre avis, encore dépourvue de culture de surdouance. Cette absence de culture de la « précocité intellectuelle » au niveau de notre école actuelle reste, selon nous, tributaire du type de représentations encore agissantes au sein de notre société au sujet de la surdouance, du type de reconnaissance officielle de cette question au niveau de notre environnement social et de la nature de la formation suivie par l'ensemble des acteurs de l'acte éducatif.

Pour favoriser l'avènement de cette culture de la surdouance au niveau de nos établissements scolaires nous estimons qu'il est nécessaire de développer à l'intention de tous les professionnels de l'éducation des actions de formation destinées à les sensibiliser aux spécificités cognitives et affectives de la précocité, aux techniques utilisées pour la diagnostiquer et à l'ensemble des mesures qui sont actuellement appliquées de par le monde pour permettre aux élèves surdoués de se réaliser pleinement sur le plan psychologique, cognitif, affectif et social.

Bibliographie:

1- Bersier, M., Beckers, V., & Addor N. (2000). Les multiples causes de l'échec ou de la réussite scolaires des surdoués : Un essai d'explication. In D. Wolf (Eds.), L'accompagnement des enfants surdoués : Un défi à la mode ? Lucerne : Secrétariat suisse de pédagogie curative et spécialisée.

- 2- Besse Caiazza, A.-M., & Wolf D. (2000). Accompagnement des élèves surdoués. Situation en Suisse normande et au Tessin. *Pédagogie Spécialisée*, 2, 19-22.
- 3-Faussier, M. (1999, 8 sept.). Un paradoxe : Les enfants précoces en situation d'échec scolaire au collège. *Le quotidien du médecin*, n°6543.
- 4-Gagné, F. (1983). Douance et talent : Deux concepts à ne pas confondre. *Apprentissage et socialisation*, 6 (3), 146-159.
- 5-Gardner, H. (1993). *Les formes de l'intelligence*. Paris : Odile Jacob.
- 6-Jankech-Caretta, C. (2000). Outils pour détecter les enfants à haut potentiel. *Résonances*, 4,
- 7-Jankech-Caretta, C., & D'Agostino, F. (2000). Le mythe du premier de classe. Quelle place pour l'enfant surdoué ? *Psychoscope*, 8 (21), 33-36.
- 8-Leu, N. (2001). Enfants surdoués : un nouveau défi pour l'école ? *Correspondance de l'enseignement primaire genevois*, 13, 4-6.
- 9- Revaz, N. (2000). Les facettes de l'intelligence. *Résonances*, 4, 1.
- 10-Terrassier, J.-C. (1999). *Les enfants surdoués ou la précocité embarrassante*. Paris : ESF (4e éd.).
- 11-Terrassier, J.-C., Guillou P. (2000). *Guide pratique de l'enfant surdoué*. Paris: ESF (3e éd.).
- 12-Wolf, D. (2000). *La surdouance : état de la réflexion et des pratiques en Suisse*. *Pédagogie spécialisée*, 1, 9-14.